



LES CHIFFRES CLÉS SUR LES REVENUS DES ARTISTES MUSICIEN·NE·S NON PERMANENT·E·S EN OCCITANIE

Les données présentées dans ce document sont issues de l'analyse d'éléments collectés à travers une enquête menée en 2021 auprès des artistes musicien·ne·s non permanent·e·s résidant en Occitanie.

Pour constituer le panel d'artistes à solliciter, le groupe de travail Musiques actuelles du Coreps Occitanie s'est appuyé sur les critères suivants :

- artistes résidant en Occitanie,
- salarié·e·s ayant réalisé au moins 250 heures en qualité d'artiste interprète sur l'année 2019,
- salarié·e·s ayant dégagé de leur activité d'artiste interprète un minimum de 3 000 € de revenus bruts en 2019,
- salarié·e·s déclarant tirer la majorité de leurs revenus du secteur des musiques actuelles.

Audiens, groupe de protection sociale des professionnel·le·s des secteurs de la culture, de la communication et des médias, a été sollicité pour réaliser l'envoi du questionnaire.

Sur la base des critères sus-cités et des déclarations sociales administrées par Audiens, 3 767 artistes ont été dénombré·e·s, dont :

- 1 267 ont des revenus issus uniquement d'entreprises du spectacle vivant, de production de spectacles et d'exploitation de lieux de spectacle,
- 463 ont des revenus issus uniquement d'employeurs qui n'ont pas pour activité principale la diffusion ou la production de spectacles ou l'exploitation de lieux de spectacle,
- 1 757 ont des revenus provenant de ces deux sources.

L'enquête, disponible de décembre 2020 à avril 2021, a permis de recueillir les données de 604 artistes musicien·ne·s, dont 411 répondaient aux critères définis. 348 réponses correspondaient au secteur des musiques actuelles, 63 réponses, issues des secteurs des musiques anciennes, classiques et contemporaines, ont fait l'objet d'un traitement partiel dans le cadre de ces statistiques.

Ce document a été élaboré par Occitanie en scène dans le cadre des travaux du Coreps Occitanie et du Contrat de filière musiques actuelles Occitanie, cofinancé par l'Etat - Drac Occitanie, le Centre national de la musique et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

www.coreps-occitanie.fr

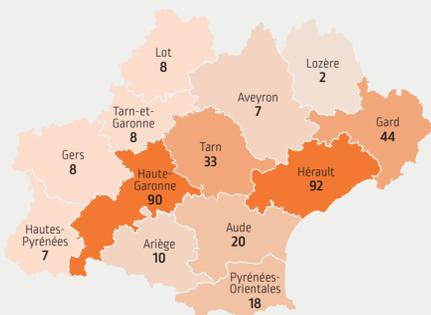


Occitanie en scène
8 avenue de Toulouse - CS 50037
34078 Montpellier Cedex 3
+33 (0)4 67 66 90 90
contact@occitanie-en-scene.fr
www.occitanie-en-scene.fr

Licences PLATESV-R-2020-002635, PLATESV-R-2020-002636



RÉPARTITION DES ARTISTES PAR DÉPARTEMENT

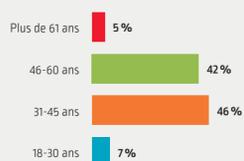


Implantation géographique des artistes musicien·ne·s déclarant leur activité principale dans le domaine des musiques actuelles.

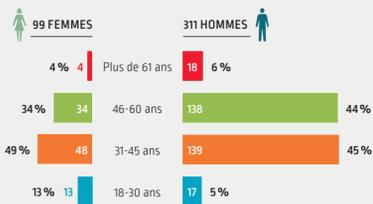
RÉPARTITION DES ARTISTES PAR GENRE



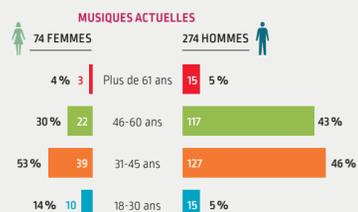
RÉPARTITION DES ARTISTES PAR TRANCHE D'ÂGE



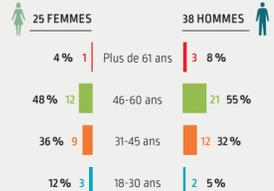
RÉPARTITION DES ARTISTES PAR GENRE ET TRANCHE D'ÂGE



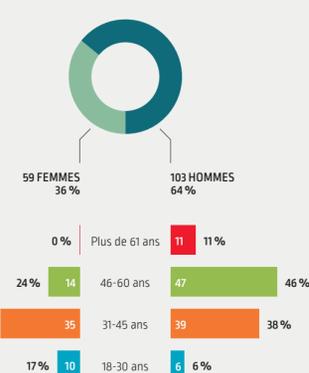
RÉPARTITION DES ARTISTES PAR GENRE, TRANCHE D'ÂGE ET STYLE DE MUSIQUE



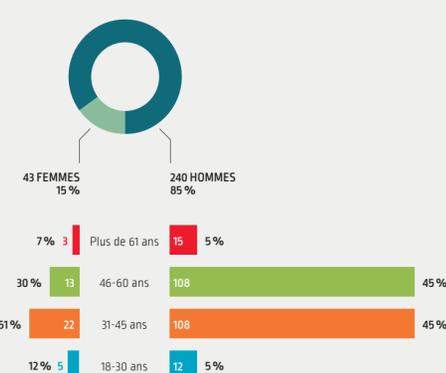
MUSIQUES ANCIENNES, CLASSIQUES ET CONTEMPORAINES



RÉPARTITION DES CHANTEUR·EUSE·S PAR GENRE ET TRANCHE D'ÂGE



RÉPARTITION DES INSTRUMENTISTES PAR GENRE ET TRANCHE D'ÂGE



2 femmes
seulement déclarent avoir une activité de DJ et seulement dans la tranche d'âge de 18 à 30 ans.

11 hommes
déclarent avoir une activité de DJ, les plus nombreux étant dans la tranche d'âge de 31 à 45 ans.

34 personnes
ont également une activité autre qu'artistique.

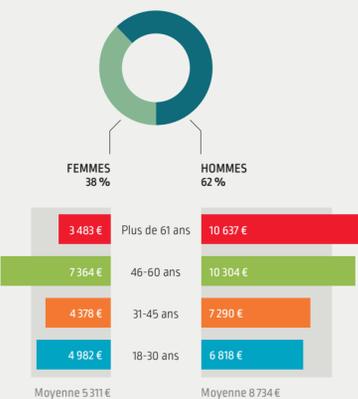


Panel enquêté : 3 767 artistes

dont

- 1 267 ont des revenus issus uniquement d'entreprises du spectacle vivant, de production de spectacles et d'exploitation de lieux de spectacle,
- 463 ont des revenus issus uniquement d'employeurs qui n'ont pas pour activité principale la diffusion ou la production de spectacles ou l'exploitation de lieux de spectacle,
- 1 757 ont des revenus provenant de ces deux sources.

MOYENNE DES REVENUS NETS ANNUELS PAR GENRE ET TRANCHE D'ÂGE



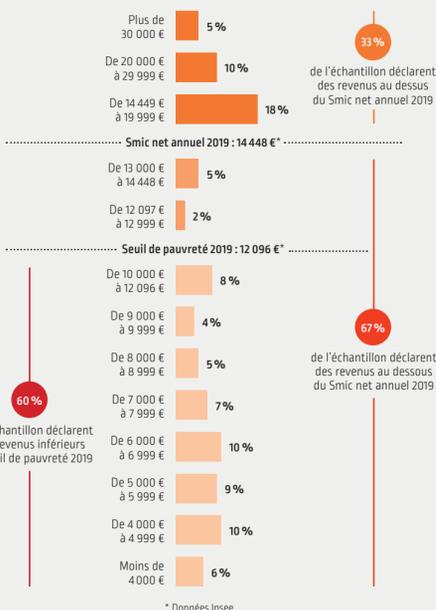
67 %
des artistes déclarent des revenus au dessous du Smic

60 %
des artistes déclarent des revenus au dessous du seuil de pauvreté

Seulement 39 %
des revenus des artistes sont issus de l'activité artistique

Par revenus est entendu l'ensemble des revenus nets cumulés déclarés par les artistes.

RÉPARTITION DES ARTISTES PAR TRANCHE DE REVENUS



60 %
de l'échantillon déclarent des revenus inférieurs au seuil de pauvreté 2019

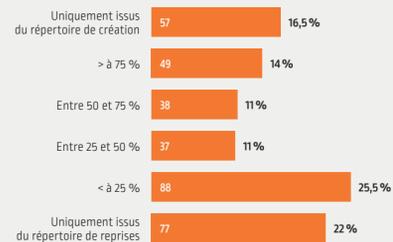
33 %
de l'échantillon déclarent des revenus au dessus du Smic net annuel 2019

67 %
de l'échantillon déclarent des revenus au dessous du Smic net annuel 2019

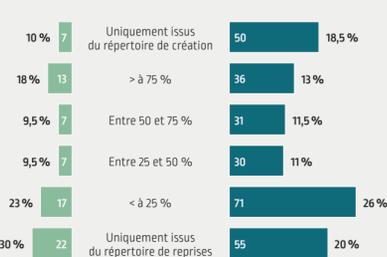
Au regard de la part importante de déclarations faites par des organisateurs occasionnels de spectacles vivants, constituant 22,6 % de la masse salariale déclarée en Occitanie en CDDJ, une plus faible prise en charge des frais de transports et autres défraiements est à craindre, venant accroître la précarité financière des artistes concerné·e·s.



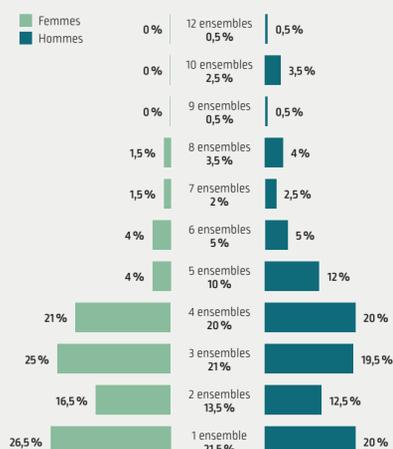
RÉPARTITION DES ARTISTES PAR PROPORTION DE REVENUS ISSUS DE LA CRÉATION ARTISTIQUE



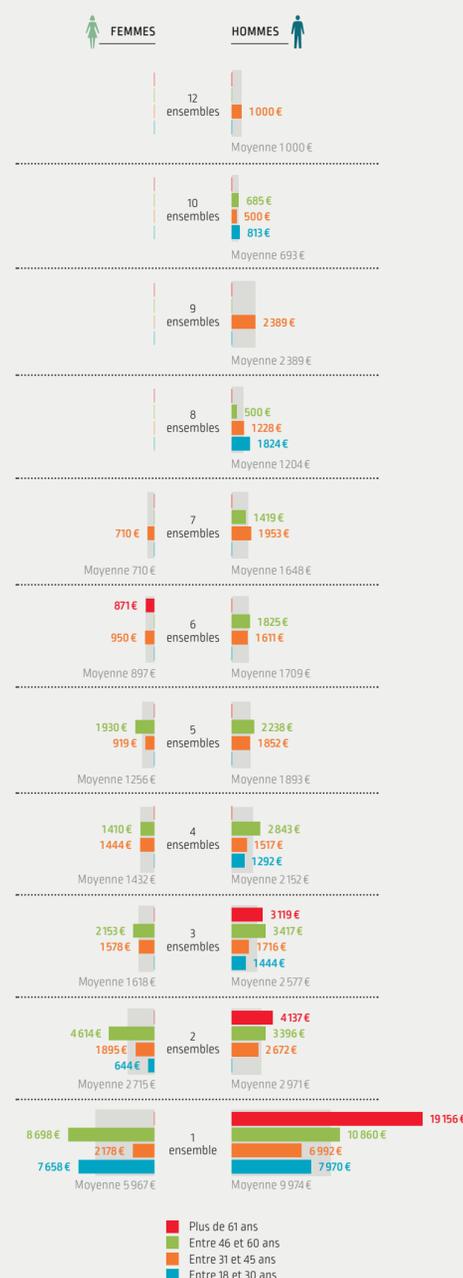
RÉPARTITION DES ARTISTES PAR GENRE ET PROPORTION DE REVENUS ISSUS DE LA CRÉATION ARTISTIQUE



RÉPARTITION DES ARTISTES PAR GENRE ET NOMBRE D'ENSEMBLES MUSICAUX DONT ILS·ELLES FONT PARTIE



REVENU NET ANNUEL MOYEN PAR ENSEMBLE MUSICAL, GENRE ET TRANCHE D'ÂGE



Plus de 61 ans
Entre 46 et 60 ans
Entre 31 et 45 ans
Entre 18 et 30 ans